PROCÈS VERBAL

Conseil Municipal du 21 janvier 2026
Approuvé en Conseil Municipal du 8 avril 2026

Pour :
Contre :
Abstention :

Le Conseil débute à 18h00

MEMBRES

EN EXERCICE : 15 **PRESENTS : ci-dessous** **VOTANTS** : ci-dessous

PRESENTS : Jean-Pierre LARGUIER, Christian BONFILS, Sylvie LAFFONT, Benoit GILGENMANN, Mireille MEFFRE, Jean-Claude RAYNAUD, Cheli ALBERCA-BUSATO (arrivée à 18h20 à participé au vote à partir de la délibération n° 21012026C), Florence MASSON REGNAULT, Caroline GOMEZ, Jean-Claude FROGER, Nadia EL MAHSANI, Olivia GAZZANO.

ABSENT(S) EXCUSE(S) :
Christine BOSONE donne pouvoir à Christian BONFILS
Patrick IBANEY sans pouvoir

Absents :
Michel ISNARD

Date de convocation : 14/01/2026

Sylvie LAFFONT est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 18h00

Approbation du PV du 11 décembre 2025 : A l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Votes des délibérations

Délibération N° 21012026A
Le conseil Municipal vote la modification des statuts de la communauté de communes Vaison-Ventoux.
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération N°21012026B
Le Conseil Municipal vote la division parcellaire aux « RAMIERES ».
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération N°21012026C
Le Conseil Municipal vote l'ouverture des quarts des crédits d'investissement budget principal.
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

Délibération N°21012026D
Le Conseil Municipal vote l'ouverture des quarts des crédits d'investissement budget assainissement.
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération N°21012026 E
Le Conseil Municipal vote la subvention complémentaire « association 3ème âge »
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération N° 21012026A – Modification des statuts de la CCVV

- Une question : Sur l'article Sports : Profite de quoi ?

. Réponse : Pour donner des cours sur le stade et les cours de tennis

AFFAIRES EN COURS

Local caserne : ce local sera loué à l'ADMR pour en faire des bureaux. L'ADMR prendra à sa charge la totalité des travaux d'aménagement.

- *Question* : Quel en sera l'usage

° Permettra à un certain nombre de personnes d'avoir des informations in situ (aide à la personne, portage de repas, etc...)

- *Question* : quel sera le montant du loyer ?

° 1.000 euros, sauf les 6 premiers mois de l'occupation il sera réduit à la moitié pour contribuer à une partie des travaux

Recensement : la collecte avant bien, les trois agents recenseurs ne rencontrent pas de difficultés particulières et sont dans les délais imposés par l'INSEE

TRAVAUX

Écoles : finalisation des travaux
Cantine : suite aux travaux des fenêtres de la cantine, les sous-faces n'étaient plus protégées, d'où la réfection. Nous en avons profité pour poser des moustiquaires (demande des employés de la cantine)
Candélabres : tous les candélabres du village seront changés, les anciens remplacés par des leds. La fin des travaux est prévue pour fin mars.
Signalétique : La pose est quasiment terminée. Par contre il y a plusieurs anomalies, erreurs et demandes supplémentaires d'annonceurs. Un rdv est prévu le 22 janvier avec l'entreprises pour les répertorier et corriger.
Dans l'ensemble c'est satisfaisant et plusieurs sablétains et annonceurs nous ont fait des retours positifs.

- *Remarque* : les panneaux bd des Remparts (devant chez M. Rouget) sont à l'envers !

° nous verrons avec l'entreprise le 22 janvier

- *Remarque :* les panneaux placés au rond-point de la ZA sont peu lisibles et bouchent la vue à partir du chemin du tennis.

° Idem sera vu le 22 janvier

Entrée de Sablet, route de Carpentras : la mairie à reçu une vingtaine de personnes concernant la dangerosité de la sortie du chemin du Bourjassot.
Il est présenté un projet de chicanes afin de sécuriser cette sortie.

- *Remarque* : la commission travaux n'a pas été informée de ce projet

° Il semblait très urgent d'apporter une solution à ce problème

DIVERS :

Une convention avec l'association Babou et Compagnie est en cours de signature. Cette convention permettra un partenariat entre la mairie et l'association pour la stérilisation, la récupération des chats non identifiés, ils seront ensuite relâchés sur leur lieu de capture.
Stade : il faut revoir le système de chauffage du local. Il est fait remarquer que les responsables du club prennent beaucoup de travaux à leur charge et interviennent bénévolement.
Dépôts sapins : cette année encore ce moyen de récupération des sapins a bien fonctionné, ce qui évite de retrouver ces sapins éparpillés dans la nature
Panneau électronique : il est en panne depuis quelques semaines. La remise en état est prévue pour le 22 janvier à 9h00

- *Remarque* : est-ce bien utile d'avoir un panneau, et son emplacement est-il bien judicieux !

° A réfléchir pour la conservation et/ou le changement de place
Colis de Noël pour les anciens : il reste 3 colis à distribuer, les personnes étant encore absentes à ce jour
Marchés de Noël Le Gravillas et le Comité des fêtes : excellent retour de la part des sabletains

Petit rappel des festivités :
La Saint Vincent le samedi 24 janvier
Le vide grenier de la cave le Gravillas le 31 janvier. Un concours de galette est proposé, il faut s'inscrire

Tour de table :

Les lampes solaires positionner sur le mur de l'escalier donnant accès à la rue des Barrys sont en panne.

° *effectivement il faut les remplacer*

Il y a un véhicule visiblement une épave entre les gros cailloux placés sur la montée (Bd des remparts).

° *Faire un courrier au propriétaire pour l'enlever*

Les trous sur le chemin de la Ramirolle n'ont pas été bouchés !

° *un devis à été demandé à l'entreprise Ibaney, le relancer pour effectuer les travaux*

Le poteau situé au 2 bd des Remparts est plié ! Il faut le changer

Les panneaux officiels pour les élections seront positionnés où ? et combien ? il peut y en avoir jusqu'à 10 !

° *Non ce n'est pas une obligation, la loi prévoit un panneau sur le lieu des élections.*
Il y aura un seul panneau conformément à la législation

Fin du Conseil 19h05

Sylvie LAFFONT
Secrétaire de séance

Jean-Pierre LARGUIER
Maire de Sablet